Formation des élus en Santé Sécurité et Conditions de travail (3...

PROMEO

Formations Réglementaires

11/12/2025

Public et prérequis

Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants) en renouvellement (toutes tailles d'entreprises).

Aucun prérequis

Les objectifs

Comprendre les attributions et les moyens du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail

Repérer et analyser les risques afin de participer à la démarche de prévention Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires Cas pratiques, mises en situation à partir d'exercices concrets Documents types

Contenu de la formation

COMPRENDRE LES ATTRIBUTIONS ET LES MOYENS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

Enjeux et obligations de l'employeur

Responsabilités civile et pénale de l'employeur

Enjeux humains, économiques et juridiques, le principe de l'assurance ATMP

Notions de santé physique et mentale : les définitions essentielles

Les principes et les indicateurs de prévention

Les acteurs internes et externes de la prévention

Le CSE : composition, principes de fonctionnement

Le rôle du président, des membres élus et du secrétaire, des élus composant le CSE, du représentant syndical, du Médecin du travail, de l'Inspecteur du travail...

REPÉRER ET ANALYSER LES RISQUES AFIN DE PARTICIPER A LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Identifier et évaluer les risques :

Définir danger, risque, dommage, situation dangereuse

S'approprier le DUER comme outil de pilotage

RÉFÉRENCE

REGL0074

CENTRES DE FORMATION

Compiègne, Saint-Quentin, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- · Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Identifier les risques au sein de votre entreprise.

Savoir rechercher les informations liées aux risques et aux obligations en santé et sécurité :

Aménagement des locaux

Ergonomie des postes

Aménagement pour les personnes handicapées

Hygiène des locaux

Autorisations, habilitations des salariés

Information et formation sécurité

Les facteurs de RPS

Pénibilité

Intervention des entreprises extérieures,

Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO

IDENTIFIER LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION DES MISSIONS D'ENQUÈTE ET D'INSPECTION

Agir en cas de droit d'alerte et de retrait

Différencier accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle

Mener des enquêtes :

Recueillir des faits

Construire un arbre de causes

Proposer des actions de prévention à l'employeur.

Réaliser des inspections :

Quand procéder à une inspection ?

Grilles d'inspection

Étapes et compte-rendu d'inspection

Établir le lien avec le document unique (DUER)

Remontée d'informations auprès du CSE.

RETOUR D'EXPÉRIENCES

Identifier les difficultés rencontrées, les exprimer et les analyse Questions / réponses sur les points nécessitant un retour.

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88